

1944 - 2024

B17-G CHANNEL EXPRESS III



AUSSAC-VADALLE - JAULDES
Charente - FRANCE

Remerciement aux contributeurs



19 juin 2024 : Nous commémorions le 80ème anniversaire de la chute du bombardier Boeing B17-G CHANNEL EXPRESS III et de ses 10 membres d'équipage, dont sept décédés dans le crash, et l'épopée d'évasion vers l'ANGLETERRE des 3 survivants aidés par la population locale et les réseaux de résistance.

Quelle date pouvait être plus appropriée pour inaugurer une nouvelle stèle dans la clairière du point de crash, sur la commune d'AUSSAC VADALLE ?

Comme un symbole, une assistance encore plus nombreuse qu'à l'accoutumée s'est réunie pour l'occasion avec comme points forts la participation d'une des familles des victimes et d'une patrouille de 3 avions de l'Armée de l'Air et de l'Espace...

Retour sur la genèse de cet évènement :

Le mot du Maire

Ce lundi 8 mai 2023, quand Franck Thorin habitant d'Aussac, m'a exposé son projet de créer une stèle du crash du Channel Express III, digne de l'engagement de l'équipage, je ne pensais pas en acceptant, que c'était la dernière fois que nous témoignerions de notre reconnaissance sur le socle de la stèle inachevé de 1944.

Un peu plus tard de cette même journée, j'évoquais ce sujet avec Jean-François Coussaud, Président de l'Amicale des Anciens combattants d'Aussac-Vadalle, et son enthousiasme conforta mon engagement.

Quelques semaines après, Franck Thorin me présentait un dossier complet, réunissant le talent de Marc Deligny, sculpteur réputé, et un financement structuré, équilibré et conforté par un engagement et une motivation sans faille.

Avant de nous engager il fallait contacter et convaincre les propriétaires concernés par le projet. M. Dominique Loradour et M. Johan Marchasson, qui ont sans hésiter validé notre demande.

La suite vous la connaissez et la grande réussite de cet hommage tient à la qualité des hommes qui l'ont porté, aux talents des artistes qui l'ont créé, sans oublier tout ceux, chefs d'entreprises, responsables de collectivités et citoyens de France et des Etats Unis, qui ont participé à son financement.

A l'aube du quatre-vingtième anniversaire du crash du Channel Express III, alors que toute la nation se tournait vers les cérémonies du Débarquement de Normandie, il était de notre devoir de saluer le courage de ces aviateurs américains morts pour notre liberté sur notre sol et rendre également un hommage solennel aux hommes et aux femmes qui luttèrent et délivrèrent la France du joug de l'occupant.

On peut s'interroger sur cette démarche de reconnaissance 80 ans après, alors que le dernier survivant est décédé le 14 décembre 2021 à l'âge de 101 ans !

En fait, dès 1944, peu de temps après le crash, les habitants entreprirent de couler la fondation d'un monument. Le Maire d'Aussac stoppa les travaux au regard des risques que cela faisait courir à la population civile, tant les nazis dans leur défaite annoncée pillaiient les villages en massacrant hommes, femmes et enfants dans la région.

C'est le 20 juin 1945 qu'une stèle fut inaugurée, mais sur la commune de Jauldes à quelques centaines de mètres du point de crash.

Ce n'est que le 8 mai 2000 que l'ancienne fondation fut rénovée pour recevoir une plaque commémorative.

Grâce à votre implication dans ce projet, chaque 8 mai, l'hommage que nous rendrons à l'équipage du Channel Express III, en communion avec les familles américaines, sera digne de son sacrifice et ce mémorial interpellera les jeunes générations sur l'engagement héroïque de nos libérateurs et le sentiment de reconnaissance profond qui est le nôtre aujourd'hui et sera le leur demain.

N'oubliions jamais.

Gérard Liot
Maire d'Aussac-Vadalle

CONCEPTION

L'idée première était de réaliser un monument digne du sacrifice des aviateurs tombés à cet endroit et offrir aux visiteurs une évocation parlante de l'événement.

La clairière étant très propice au recueillement, nous avons donné 2 faces au monument afin d'inviter le visiteur à cheminer tout autour.

Nous y retrouvons les symboles suivants :

En tête, sur les 2 faces, l'étoile de l'US Army Air Force sous la forme usitée entre 1943 et 1947.

Sur le devant, la silhouette du Channel Express III avec ses marquages, en vol dans les cieux charentais, et l'épigraphie articulée sur trois concepts :

La MEMOIRE : Car de tels sacrifices ne sauraient tomber dans l'oubli.

L'EQUIPAGE : Elément fondamental tant dans l'aviation que dans la Marine, il implique plus largement la fraternité qui transcende les individus au service du groupe et de la mission.

La LIBERTE : Idéal de vie pour lequel certains êtres n'hésitent pas à donner la leur.

A l'arrière, sont gravés les noms des 7 victimes et l'insigne du 612ème escadron de bombardement auquel appartenait le Channel Express III.

Nous avons aussi conservé l'ancienne plaque du 8 mai 2000 comme trait d'union avec l'histoire communale.

REALISATION DU MONUMENT

Pour en renforcer le sens, il convenait d'ancrer cette action dans notre territoire. Par chance, celui-ci regorge de talents et c'est tout naturellement que nous avons sollicité Marc DELIGNY, sculpteur statuaire reconnu à Tusson et Brettes pour l'étude et la réalisation. Celui-ci en a tout de suite capté l'esprit et le monument est aisément apparu sous les pinceaux de l'artiste.

La pierre ferme de Tervoux a été habilement sculptée par Monsieur Gérald LOURENCO, compagnon tailleur de pierre de l'Atelier Marc DELIGNY qui a également œuvré le jour de l'installation sur le site. C'est ainsi que cette œuvre d'un mètre quatre-vingt-seize de haut a naturellement trouvé sa place dans la clairière de la Font Perron.

La préparation du site

Elle n'a pas été simple à réaliser.

Une fois les autorisations des deux propriétaires reçues, les agents communaux ont commencé à retracer la voie piétonne entre le chemin rural et l'emplacement de la stèle. Depuis le refus d'un propriétaire, nous avions convenu d'emprunter un parcours moins direct mais qui était plus simple à aménager.

Après plusieurs échanges en mairie et sur site, c'est en avril 2024 que P. Kerjean de l'entreprise COMBAGRI de Tourriers, avec les agents communaux, a arraché les veilles souches qui gênaient et terrassé le site tout en ménageant les arbres autour et après avoir retiré les restes de béton de la fondation de 1944 qui se désagrégait avec le temps.

Sébastien et Rémi, les deux agents de la commune ont ensuite réalisé un socle en béton pour accueillir le nouveau monument, qui sera prêt dès la fin du mois d'avril.



La cérémonie

Date était prise pour le mercredi 19 juin 2024, jour du 80ème anniversaire, point culminant et inaugural à tous ces efforts.

Les préparatifs de la cérémonie ont été menés bon train et de concert par les deux municipalités d'AUSSAC VADALLE et de JAULDES, notre commune « jumelle » depuis de nombreuses années dans ces commémorations.

Les efforts de chacun n'ont pas été ménagés et un beau programme établi pour l'occasion. Les relations des uns et des autres ont permis de fédérer au-delà des instances civiles et militaires nombre d'associations commémoratives (Association des Combattants Franco-Américains, Union Nationale des Parachutistes de Charente, Amicale des fusiliers marins commandos d'Aquitaine, Société des volontaires Section Charente, Charente des deux mondes...) mais aussi de deux familles, dont une seule pût finalement traverser les Etats Unis et l'Atlantique et être présente.

Tout ceci se présentait de la meilleure des manières jusqu'à l'annonce de la dissolution de l'Assemblée Nationale et l'organisation de nouvelles élections législatives, interdisant la participation de tous les représentants politiques et militaires à toute manifestation au nom du devoir de réserve. L'ascenseur émotionnel se mit donc en route à plein régime jusqu'au dernier instant.

Nous ne remercierons jamais assez Madame Juliette BRUNEAU, sous préfète de Confolens, représentant Mme Martine CLAVEL, Préfète de la Charente qui s'est battue sur tous les fronts pour porter la « bonne parole » et faire valoir que notre action en la matière n'était au service de rien d'autre que du devoir de mémoire. Fort heureusement elle fut entendue et les plans purent se dérouler comme prévu !

Une assistance nombreuse se pressa donc auprès de la stèle de Chez Renard (Jauldes) dès 9 heures 15 le jour J pour constituer le cortège. Des véhicules d'époque, Jeep, Citroen Traction Avant... agrémentaient la cérémonie...

A 10h, un cortège de 150 personnes s'ébranla en direction la stèle du point de crash, à la Font Perron, sur la Commune d'Aussac-Vadalle. Sur place, Monsieur le Maire de Jauldes relata les points forts de l'évènement, puis Monsieur le Maire d'Aussac-Vadalle présenta la création des stèles commémoratives.

A 10h30, Mme la Sous-préfète de Confolens et Mme Suzanne Krayn, petite nièce du Sergent Aviateur Harold EAMES, levèrent le voile sur la toute nouvelle stèle d'AUSSAC VADALLE. M. Franck Thorin, initiateur du projet, en fit la présentation détaillée avant un dépôt de gerbes par diverses autorités.

A 10h50, les maires de Jauldes et d'Aussac-Vadalle procédèrent à l'appel aux morts :

Lt Dominic CERESA

Lt William NEALON

Sgt James FAULKNER

Sgt Paul WHITE

Sgt Robert MAHLER

Sgt Harold EAMES

Sgt Alfred WIETERS

Une minute de silence fut rompue par les hymnes des USA et Français.

Le protocole officiel terminé, la diffusion de « Danny Boy » interprété par Katerine Jenjins clôtra cette première partie sur une note toute empreinte d'émotion et l'assistance fut invitée à prendre un instant pour faire le tour du monument et en apprécier tous les éléments.

A 11h20, le cortège prit le chemin retour vers la stèle de chez Renard pour un dépôt de gerbes, un nouvel appel aux Morts par les maires de Jauldes et d'Aussac-Vadalle et une minute de silence conclue par les hymnes américain et Français.

Le point final de la manifestation fut marqué à 11h40 par l'hommage aérien de l'Armée de l'Air et de l'Espace. 3 avions Grob 120 de la Base Aérienne 709 de Cognac, coordonnés au sol par le Lieutenant-Colonel Bruno FLECHIER dispensèrent un premier passage à basse altitude qui fut l'occasion de la figure « Missing Man » lors de laquelle un des avions se détache de la formation pour monter vers le ciel en hommage aux disparus, puis un second, à l'anglaise, avant le retour de la patrouille vers sa base.

A 11h45, M. le Maire d'Aussac-Vadalle clôtura la cérémonie, les autorités saluèrent les porte-drapeaux et l'assistance fut conviée à rejoindre la salle des fêtes d'Aussac-Vadalle, avec présentation sur place des véhicules d'époque.

<https://aussac-vadalle.pristy.net/pristy/#/preview/s/NILv6fBxTfGUfYkeDOCm4A>



Témoignages

"J'ai été honorée et touchée de participer à l'inauguration du nouveau monument à la mémoire des aviateurs tombés le 19 juin 1944. La cérémonie de 2024 marquant le 80e anniversaire a été belle et émouvante, et j'apprécie l'hommage réfléchi en souvenir du Channel Express III.

Je serai éternellement reconnaissante envers les personnes qui ont participé à l'élaboration du projet, à sa réalisation et qui ont financé et donné de leur temps pour honorer ceux qui se sont battus ou ont donné leur vie pour les libertés dont nous jouissons aujourd'hui.

Merci."

Suzanne Krayn, petite-nièce de Harold Eames



Photo en attente

"Je vous remercie d'avoir partagé le souvenir de mon oncle et de l'équipage du Channel Express III. Même si je n'ai jamais rencontré mon oncle, je partage son prénom et sa passion pour le vol. Mes précédentes visites à Aussac-Vadalle m'ont rapproché de mon oncle. Ma participation financière mémorial m'a permis de renouveler la mémoire de mon oncle et de l'équipage du Channel Express III. Je suis sûr qu'il serait honoré des efforts et du travail acharné déployé pour concevoir, financer et construire le monument.

Merci à tous ceux qui ont contribué ou ont participé de quelque manière que ce soit à son achèvement et à son inauguration.

Cordialement,
Dom CERESA"

Des financeurs privés, publics, locaux et d'ailleurs...

De nombreux donateurs, personnes morales et particuliers, ont permis la réalisation du monument. S'il n'est pas possible de les citer tous, il convient de souligner les participations des principaux donateurs :





SLAVKO

Garage automobile

Crédit Mutuel

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



engie
Green



MERCI À TOUS !



Amicale des Anciens Combattants d'Aussac-Vadalle

Mairie

61 Rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE